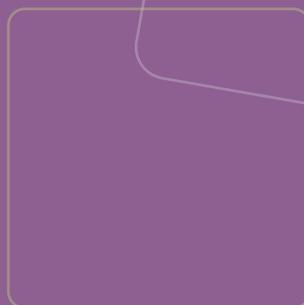




2009



édito

2009, l'année du soutien

Par Antoine Boudet

*1^{er} Vice-président par délégation
pour le Président du Syndicat
Départemental d'Energies de
la Manche*



Le Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (SDEM) a le plaisir de vous adresser le rapport d'activité qui retrace ses réalisations en 2009. Le SDEM, service public des énergies, regroupe 23 syndicats intercommunaux d'électricité, 8 communautés de communes, le Conseil Général et 19 communes indépendantes, soit 542

communes de notre département dont 28 urbaines. Il gère l'ensemble du réseau d'électricité moyenne et basse tension dont il est propriétaire, pour près de 307 324 habitants de la Manche.

“**A** ce titre, si l'année 2009 a été particulièrement difficile, aussi bien économiquement que socialement, nombre de collectivités locales ainsi que les syndicats mixtes, comme le SDEM, ont accru leurs investissements afin de soutenir nos entreprises, emplois locaux et services auprès de nos collectivités membres et de leurs administrés.

- Tout d'abord, grâce au soutien et au vote des délégués du SDEM, une hausse de près de 3 millions d'euros des investissements fut décidée en 2009, passant de 16 à 19 millions de travaux sur l'année, pour l'ensemble du territoire de la concession.

- Le syndicat a ensuite tenu dans ce contexte à lutter contre la précarité énergétique et à faciliter l'accès aux tarifs sociaux de l'énergie, les demandes pour l'année 2009 explosant de 40% par rapport à l'année précédente. Beaucoup reste à faire, notamment en sensibilisant nos concitoyens et collectivités aux économies d'énergies et en les aidant plus précisément à cette fin dans le cadre des politiques de maîtrise de l'énergie (MDE).
- Le SDEM, grâce à l'action de son président, a également signé en 2009 une convention avec Manche Numérique permettant la mise en place de fourreaux en attente pour le déploiement du FTTH dans le cadre des travaux du syndicat.
- Enfin, le Syndicat Départemental d'Energies de la Manche garantit l'investissement sur les réseaux de distribution et y a contribué directement avec un accroissement de l'enfouissement des réseaux aériens sur le territoire de ses communes adhérentes.

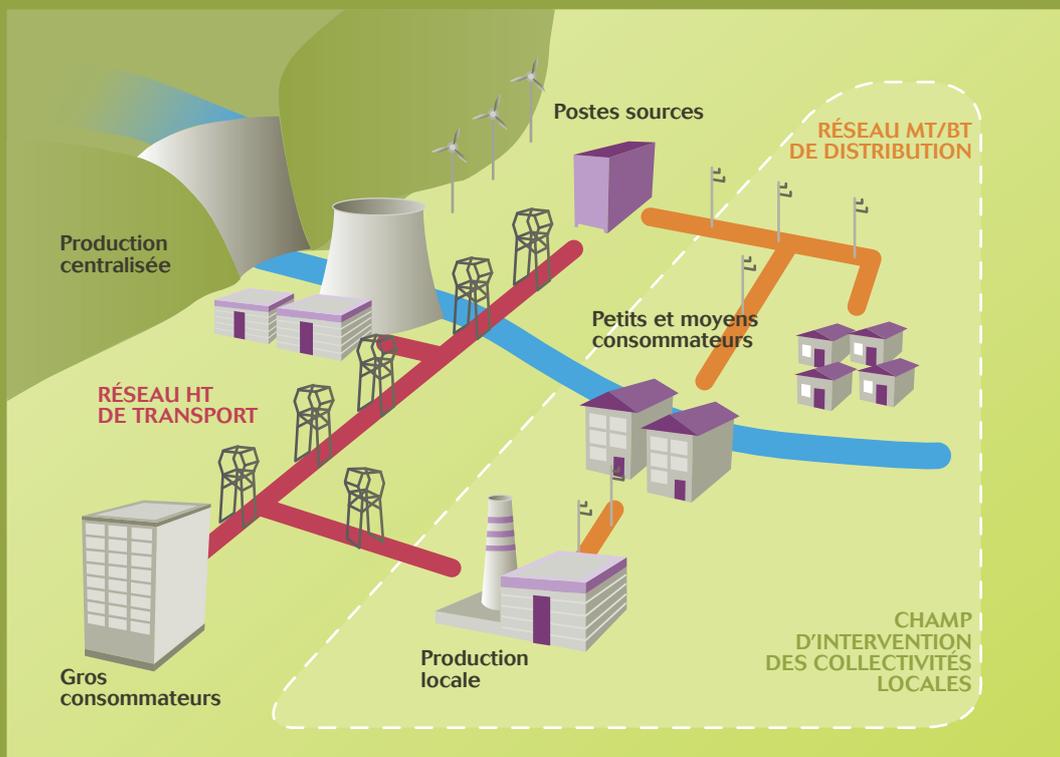
Aussi, si le Syndicat a ainsi répondu à sa vocation, à savoir être au service de ses collectivités adhérentes, en maintenant à un niveau élevé sa capacité d'expertise dans les réseaux et d'investissement en faveur de notre territoire, il a également eu le souhait de pouvoir fournir ses services à toutes les communes de la Manche, en initialisant fin 2009 l'Unité à la maille départementale, dite départementalisation.

Je profite de ce rapport d'activité pour remercier les élus du syndicats et ceux de nos collectivités adhérentes, ainsi que les agents, pour leur travail et leur implication, qui nous permettent d'assurer un service public que nous souhaitons de qualité et efficace.

Enfin, pour clore cet édito, les délégués du syndicat se joignent à moi pour adresser ces derniers mots à notre Président, Jean-Pierre Enguerrand, conseiller général de Torigni-sur-Vire : qu'il soit assuré de notre plus grand et vif soutien."

Créé en 1993, le Syndicat d'électrification de la manche (SEDM) est devenu en 2005 le syndicat départemental d'énergies de la Manche (SDEM). Propriétaire des réseaux de distribution électriques basse et moyenne tension, il est autorité concédante pour **542 communes** du département. Il assure les travaux d'extensions, de renforcement, de sécurisation et d'effacement des réseaux, ainsi que le contrôle des concessionnaires ERDF et EDF.

De la production à la consommation



Qui fait quoi : organisation du système électrique français

SOMMAIRE



1. Les moments forts en 2009	06
2. Les chiffres-clés	07
2.1 Les chiffres 2009 de la concession	
2.2 Le patrimoine	
2.3 Les données comptables	
2.4 Les moyens humains	
3. Le contrôle	08
3.1 La qualité de l'électricité distribuée	
3.2 La continuité de la fourniture	
3.3 Les clients mal alimentés	
4. Les travaux	10
4.1 Le réseau électrique	
4.2 Les réseaux de télécommunication	
5. Les finances	12
5.1 Les recettes	
5.2 Les dépenses	

1. Les moments forts en 2009

JANVIER

- **7 janvier** : réunion du bureau
- **26 janvier** : réunion du Comité syndical - approbation du règlement intérieur, financement des travaux d'éclairage public...

MARS

- **9 mars** : réunion du bureau
- **25 mars** : réunion du Comité syndical - vote du budget.

MAI

- **27 mai** : réunion du bureau
- **Mai & juin** : participation du SDEM à la caravane des énergies dans le cadre du festival "Planète Manche". L'occasion pour le syndicat d'apporter une information dans le domaine des énergies aux habitants de la Manche.



JUIN

- **9 juin** : décès de M.Tardif, Président du SDEM de 1995 à 2008.

JUILLET

- **8 juillet** : réunion du bureau
- **16 juillet** : réunion du Comité syndical - compte rendu de la rencontre avec le Préfet au sujet de la départementalisation.

SEPTEMBRE

- **Du 22 au 25 septembre** : 34^{ème} Congrès de la Fédération Nationale des Collectivités

Concédantes et Régies (FNCCR) à Annecy, association regroupant 500 collectivités territoriales.



Plus de 1000 participants ont répondu présent. Ce fut l'occasion pour les élus de débattre des conditions d'évolution du service du service public de l'électricité et notamment de la programmation des investissements, de l'organisation territoriale d'ERDF, du financement des raccordements et de l'évolution des contrats de concession.

OCTOBRE

- **6 octobre** : présentation du compte-rendu d'activités d'ERDF au bureau du SDEM.
- **7 octobre** : mission de contrôle dans les locaux du concessionnaire à Saint-Lô.

DÉCEMBRE

- **1^{er} décembre** : déménagement du SDEM.



- **10 décembre** : réunion du bureau et réunion du Comité syndical - nouveau barème "raccordement" du SDEM.

Le SDEM a également participé en 2009 à 32 réunions d'information organisées par ses adhérents. C'est l'occasion pour le syndicat de rencontrer les délégués de chaque commune et de faire le point sur les travaux prévus et réalisés, d'expliquer le rôle et les compétences du SDEM ainsi que les changements affectant le service public de l'électricité.

2. Les chiffres-clés

2.1 Les chiffres 2009 de la concession

- **540 communes**, représentant 90% des communes du département.
- **304 307 habitants**, représentant 62% de la population du département.
- **187 251 usagers**, dont 96% aux tarifs réglementés.

2.2 Le patrimoine

- Longueur du réseau HTA : **8 095 km**, dont 18,8% en souterrain.
- Longueur du réseau BT : **8 752 km**, dont 22,3% en souterrain.
- **10 492 postes** de distribution publique.

2.4 Les moyens humains

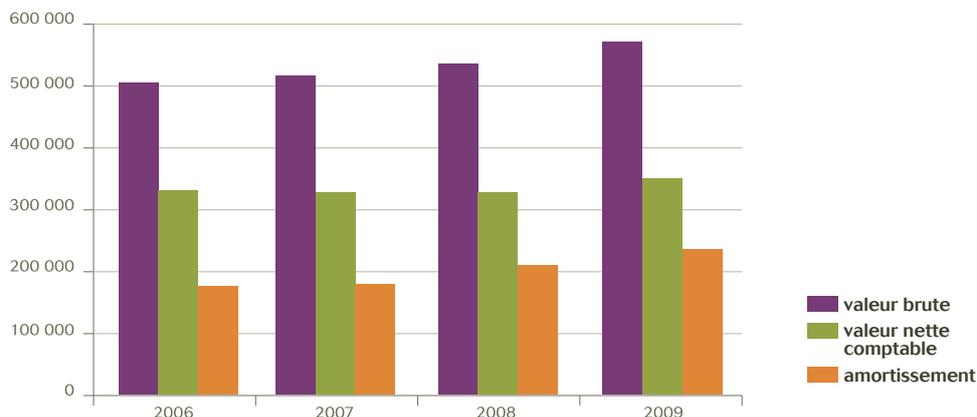
Au 31 décembre 2009, l'équipe du SDEM compte **11 agents**, qui se répartissent en un pôle administratif de 5 agents et un pôle technique de 6 agents.

2.3 Les données comptables

- Valeur brute comptable des ouvrages concédés : **564 961 €**.
- Amortissements : **216 259 €**.
- Provisions pour renouvellement : **54 562 €**.

Globalement, les investissements ne compensent pas le vieillissement des ouvrages.

VALEUR GLOBALE DES OUVRAGES (EN K€)

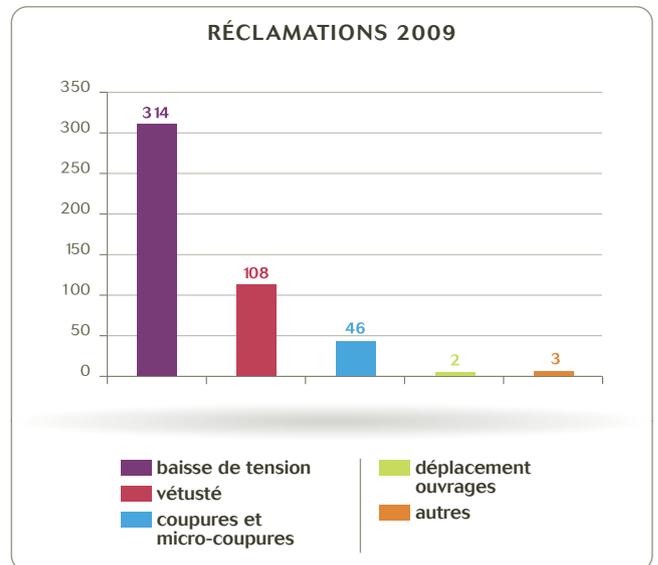


3. Le contrôle

Le contrôle du concessionnaire est une mission essentielle du SDEM, il s'articule autour de 2 axes : le contrôle au quotidien et le contrôle annuel.

Le contrôle au quotidien consiste à veiller au respect du cahier des charges. Il est basé sur l'analyse et le traitement des requêtes transmises par les élus et les usagers. En 2009 le SDEM a reçu 473 réclamations concernant principalement des problèmes de qualité d'électricité distribuée mais aussi des problèmes de vétusté et de déplacements d'ouvrages.

Le contrôle annuel est réalisé sous forme d'un audit réalisé par l'AEC et sur l'analyse du Compte-Rendu Annuel du Concessionnaire (CRAC).



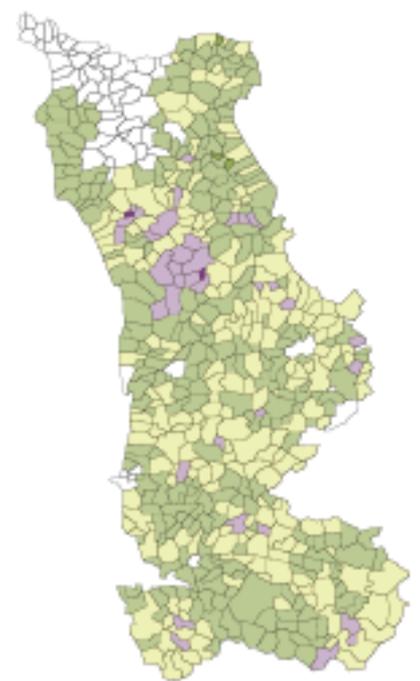
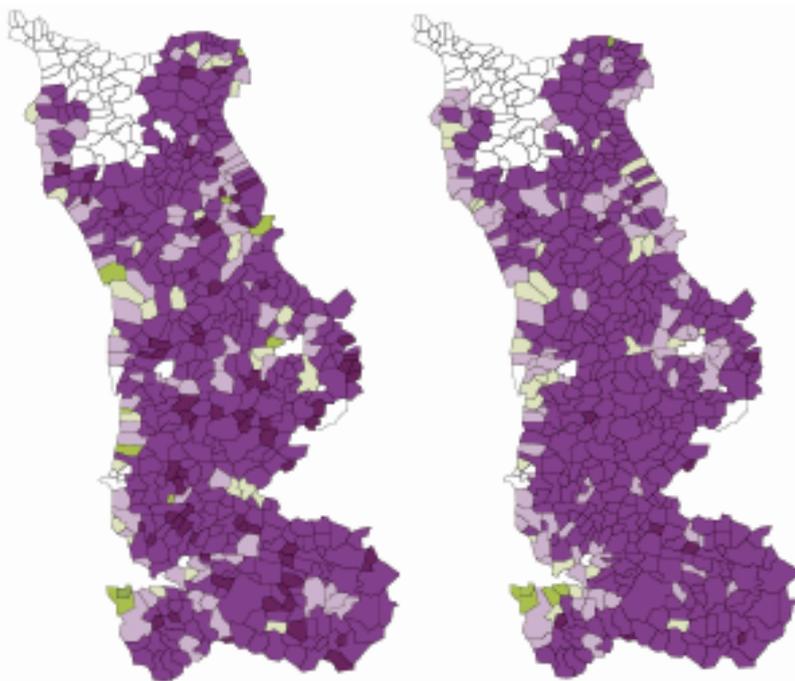
3.1 La qualité de l'électricité distribuée

La qualité de l'électricité est analysée sous 2 volets : la continuité de la fourniture et la qualité de la tension.

TAUX D'ENFOUSSEMENT DES RÉSEAUX HTA

TAUX D'ENFOUSSEMENT DES RÉSEAUX BT

TAUX DES RÉSEAUX AÉRIENS NUS



■ 100%
 ■ entre 75 et 100%
 ■ entre 50 et 75%
 ■ entre 25 et 50%
 ■ moins de 25%
 ■ nul

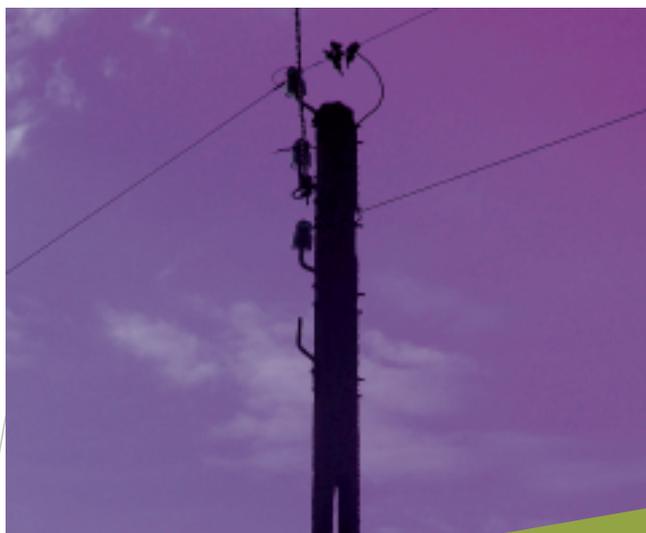
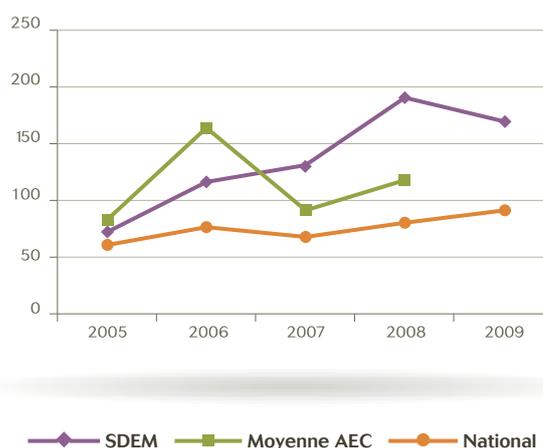
■ entre 75 et 100%
 ■ entre 50 et 75%
 ■ entre 25 et 50%
 ■ moins de 25%
 ■ nul

3.2 La continuité de la fourniture

Le temps de coupure moyen subi par un usager sur le territoire du SDEM s'établit en 2009 à 168 minutes dont 107 minutes sont dues à des incidents sur le réseau et 61 minutes aux travaux sur le réseau.

Le temps de coupure s'est amélioré en 2009 mais reste largement supérieur à la moyenne nationale. Cela est dû au fait que nos réseaux sont vulnérables de par leur caractère majoritairement aérien notamment en HTA. Les départs HTA sont également très longs. Le réseau BT présente aussi des faiblesses avec un linéaire de fils nus encore très important. D'autre part nos réseaux vieillissent par suite d'une insuffisance notoire d'investissements de renouvellement et d'entretien, les investissements "délibérés" d'ERDF au niveau national, ayant été en valeur réelle divisés par un facteur trois entre le pic de l'année 1992 et le point bas de l'année 2004.

TEMPS DE COUPURE EN MINUTES PAR USAGER



3.3 Les clients mal alimentés

Un client est considéré comme mal alimenté lorsque la tension à son point de livraison sort de la plage +10% -10%. Soit une tension admissible située entre 207 volts et 253 volts pour un client monophasé.

Fin 2009, on recense **3 318 clients BT** potentiellement mal alimentés sur le territoire du SDEM. Ce chiffre est en diminution de 18,6% par rapport à 2008 et représente 1,8% des usagers BT.

4. Les travaux

4.1 Le réseau électrique

L'année 2009 a vu un léger recul des travaux du syndicat sur le réseau de distribution, du fait, principalement de la diminution des extensions individuelles (-8,5%) et des lotissements communaux (-19%).

Le nombre de renforcements a diminué, mais le montant global est resté identique (-0,7%)

Les opérations de sécurisation, qui consistent à remplacer les lignes en fils nus par des réseaux moins vulnérables aux aléas climatiques ont été moins nombreuses mais le coût moyen par opération a fortement augmenté (+19%). Ceci s'explique principalement par le recours plus fréquent au souterrain.

Au total, le SDEM aura réalisé en 2009 :

- 142 postes de distribution
- 96,2 km de réseau BT, dont 58% en souterrain
- 71 km de dépose de réseau, dont 52 km de fils nus
- 31,8 km de réseau HTA, dont 31% en souterrain



PRCS à Neufmesnil

COLLECTIVITÉS	Extension individuelle		Lotissement, zone d'activité		Renforcement		Effacement		Sécurisation		TOTAL (en €)
	nbre	Montant €	nbre	Montant €	nbre	Montant €	nbre	Montant €	nbre	Montant €	
• AVRANCHES	7	46 092,01	2	66 114,59	6	184 663,71	6	420 447,52	1	23 071,84	740 389,67
• LA SELUNE	2	47 976,59	2	19 279,59	9	355 047,36	1	31 314,97	1	19 221,62	472 840,13
• BARNEVILLE	5	34 254,40	1	15 828,07	5	119 231,25	4	285 515,52	1	6 197,96	461 027,20
• BRECEY	7	51 550,35	1	3 866,19	3	97 761,73	1	23 897,67	2	23 841,81	200 917,75
• BREHAL	19	154 938,16	4	123 719,82	11	166 649,55	3	232 244,71	4	69 832,91	747 385,15
• CARENTAN	4	26 131,33	1	10 022,55	2	67 430,50	1	20 796,88	3	34 627,85	159 009,11
• CARANTILLY	7	52 407,35	2	66 498,52	10	244 129,36	3	115 093,44	4	52 380,54	530 509,21
• COUTANCES OUEST	6	35 486,43	-	-	18	577 150,82	4	196 316,39	4	131 639,71	940 593,35
• COUTANCES SUD EST	7	59 927,13	-	-	5	158 634,32	-	-	1	23 534,81	242 096,26
• DUCEY	12	75 228,70	2	44 120,98	4	82 084,27	1	153 747,76	3	76 426,50	431 608,21
• LE TERTRE	2	9 843,64	-	-	3	93 420,74	-	-	1	16 330,73	119 595,11
• LA HAYE-DU-PUITS	27	211 801,86	3	97 352,58	9	284 669,47	10	846 365,12	9	162 150,08	1 602 339,11
• LA HAYE-PESNEL	11	90 859,88	-	-	9	256 425,12	1	27 480,81	5	49 188,80	423 954,61
• LES PIEUX	9	69 854,76	1	134 291,60	11	407 737,84	1	37 482,27	-	-	649 366,47
• MORTAIN	3	17 953,36	-	-	2	88 079,60	-	-	2	46 496,59	152 529,55
• PERCY	1	7 421,79	-	-	1	41 447,85	1	156 992,39	6	90 565,09	296 427,12
• PONTORSON	7	74 331,36	-	-	2	75 238,84	3	322 679,13	1	8 394,43	480 643,76
• QUIETTEHOU-MONTEBOURG	11	77 439,82	1	3 930,04	6	114 999,08	1	127 654,19	1	24 219,19	348 242,32
• ST CLAIR-SUR-ELLE	10	56 021,15	2	58 853,72	5	195 176,63	-	-	5	76 471,34	386 522,84
• ST HILAIRE-DU- HËT	10	90 432,44	1	7 235,23	6	212 763,71	6	489 636,91	4	53 615,96	853 684,25
• ST LO-NORD-OUEST	6	45 635,39	1	85 952,19	3	75 116,47	5	320 674,68	5	84 704,06	612 082,79
• STE MERE-EGLISE	5	32 758,56	-	-	7	252 797,04	2	201 832,26	-	-	487 387,86
• ST PIERRE-EGLISE	4	38 249,85	-	-	2	40 272,49	-	-	-	-	78 522,34
• ST POIS	5	30 974,31	-	-	1	31 666,71	-	-	2	18 831,96	81 472,98
• ST SAUVEUR-LENDELIN	12	118 726,98	2	64 612,12	6	165 703,19	2	124 653,08	6	60 047,52	533 742,89
• SARTILLY-SUD	6	36 086,82	-	-	3	118 467,71	3	201 598,06	-	-	356 152,59
• SOURDEVAL	4	25 181,89	1	18 542,77	1	51 093,74	-	-	1	13 349,33	108 167,73
• TESSY-SUR-VIRE	10	60 462,64	1	37 227,09	5	142 739,84	1	45 223,47	2	25 063,95	310 716,99
• TORIGNI-SUR-VIRE	6	41 582,66	-	-	3	115 776,53	1	149 491,61	6	85 729,09	392 579,89
• VALOGNES	4	41 938,72	-	-	7	96 061,01	2	223 693,73	5	71 761,05	433 454,51
• VILLEDIEU	5	48 401,15	-	-	3	139 861,46	1	55 120,16	5	124 756,33	368 139,10

COMMUNES	Extension individuelle		Lotissement, zone d'activité		Renforcement		Effacement		Sécurisation		TOTAL (en €)
	nbre	Montant €	nbre	Montant €	nbre	Montant €	nbre	Montant €	nbre	Montant €	
• CARENTAN							1	76 826,57			76 826,57
• CAROLLES											
• CERISY-LA-SALLE	2	13 407,17							3	41 167,74	54 574,91
• CHAMPEAUX					3	132 334,91					132 334,91
• DOMJEAN					1	11 389,67			1	1 395,35	12 785,02
• HAMBYE											
• JULLOUVILLE							1	21 742,54			21 742,54
• LA HAYE-DU-PUITS											
• LA HAYE-PESNEL					2	85 065,88	1	19 977,86	1	11 208,29	116 252,03
• MONTPINCHON	1	7 872,41					1	12 405,89			20 278,30
• PONTAUBAULT	1	4 660,36							1	15 299,69	19 960,05
• PONTORSON											
• RONCEY					1	25 264,70			1	18 219,40	43 484,10
• SAINT JAMES	2	20 021,68	1	63 156,42	3	190 909,17					274 087,27
• ST JEAN-LE-THOMAS					1	110 334,88	1	41 205,29			151 540,17
• SAINT PAIR SUR MER											
• SAINT PIERRE EGLISE							1	30 361,66			30 361,66
• SARTILLY					2	81 774,11					81 774,11
• VILLEDIEU							2	28 228,29			28 228,29
• SDEM	240	1 855 913,10	29	920 604,07	181	5 689 371,26	72	5 040 700,83	97	1 559 741,52	15 066 330,78

4.2 Les réseaux de télécommunication

Le syndicat intervient sur les réseaux de télécommunication dans le cadre des opérations d'effacements de réseau.

En 2009, le SDEM a réalisé 66 opérations coordonnées d'effacement du réseau France Télécom, soit un linéaire de 38 km pour un montant total de 1 021 k€ (+100% par rapport à 2008).

D'autre part, le SDEM a réalisé 23 opérations de pose de fourreaux en attente pour la fibre optique, dans le cadre de la délégation de maîtrise d'ouvrage avec Manche Numérique, soit un linéaire de 13,5km pour un montant total de 166 k€.



Effacement - Avant



Effacement - Après

5. Les finances

5.1 Les recettes

■ LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Recettes globales de fonctionnement.

Les recettes de fonctionnement se répartissent en 4 catégories :

1) les redevances ERDF (R1, R2 et redevance environnement)

Le concessionnaire ERDF verse au SDEM une redevance de concession répartit en deux volets :

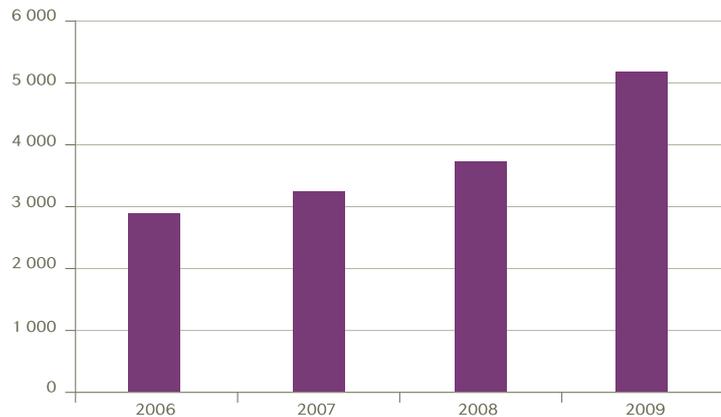
- La **redevance de fonctionnement**, dite R1, vise à financer les frais liés à l'exercice du pouvoir d'autorité concédante (contrôle du contrat, suivi des réclamations, conseils aux adhérents, aux usagers...)
- La **redevance d'investissement**, dite R2, qui prend en compte la valeur des investissements réalisés par le SDEM sur le réseau.
- La **redevance environnement**, dite aussi article 8, qui est une contribution d'ERDF aux travaux d'insertion des ouvrages dans l'environnement, réalisés par le SDEM. Elle est égale au produit de la longueur des réseaux aériens par un coefficient de 62 €/km.

2) les participations statutaires (CG 50) ;

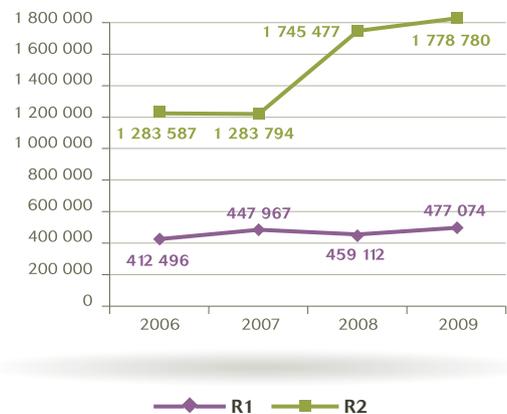
3) les autres participations (participation des communes au titre de l'enfouissement du réseau France Télécom) ;

4) les produits exceptionnels (pénalités de retard).

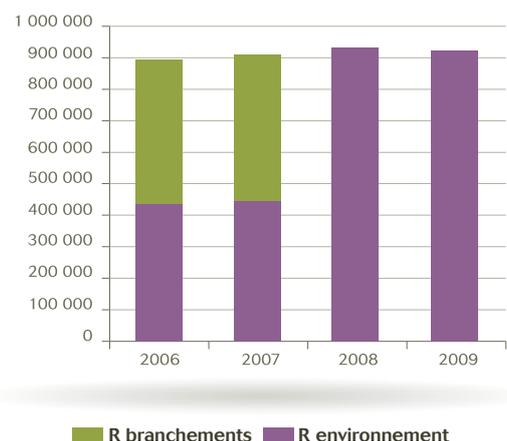
RECETTES GLOBALES



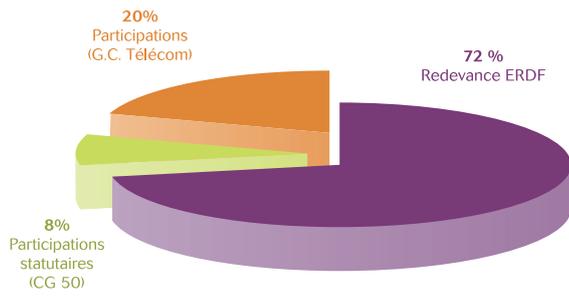
REDEVANCES DE CONCESSION (en €)



CONTRIBUTION ARTICLE 8 (en €)



STRUCTURE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2009 (EN %)

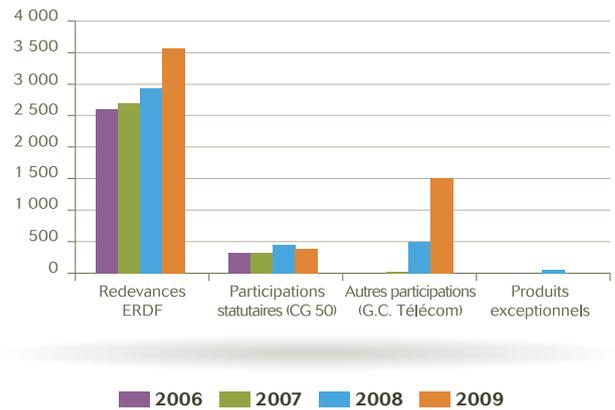


La source de financement du SDEM provient essentiellement des redevances versées par le gestionnaire du réseau (R1 - R2 - redevance environnement).

La contribution du Conseil Général, inscrite dans les statuts, est revalorisée chaque année suivant l'indice d'ingénierie.

Les autres participations sont constituées de la participation des communes au titre des travaux de génie civil télécommunication.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (K€)



La principale recette de fonctionnement (redevances ERDF) augmente d'année en année, avec une forte hausse enregistrée en 2009. Cette dernière hausse est toutefois à relativiser car il s'agit d'une régularisation de la redevance R2 au titre des années 2007 et 2008 (414 K€).

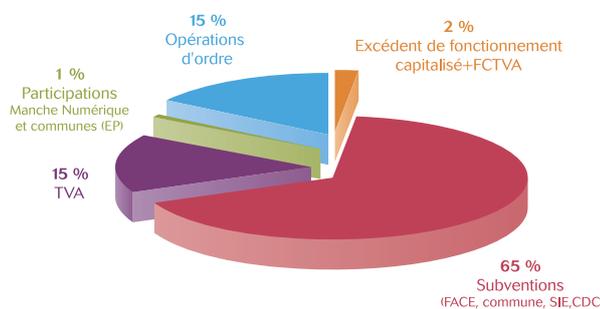
Autre évolution notable : l'augmentation forte de la participation télécommunication depuis 2008 (+100%).

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement se répartissent en 4 catégories :

- 1) les subventions d'investissement (communes, SIE, FACE) ;
- 2) les autres immobilisations financières (TVA) ;
- 3) les participations pour travaux sous mandat (Manche Numérique, EP) ;
- 4) les dotations, fonds divers, réserves (FCTVA, excédent de fonctionnement capitalisé) ;
- 5) les opérations d'ordre.

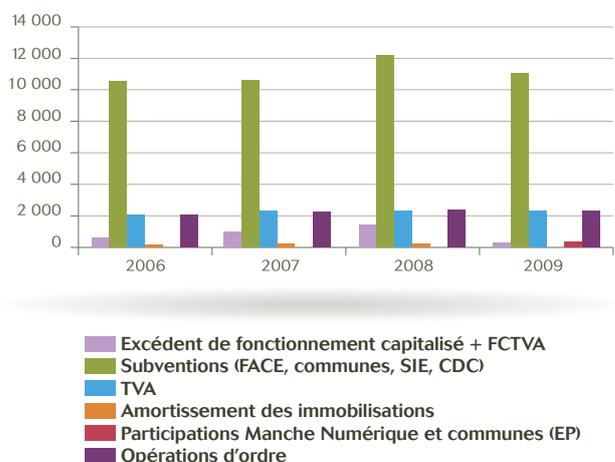
STRUCTURE DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2009 (EN %)



Les subventions d'investissement constituent presque 80% du financement de la section d'investissement, si l'on exclut les opérations d'ordre.

Le reste est constitué principalement du reversement de TVA par le gestionnaire de réseau.

ÉVOLUTION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT (K€)



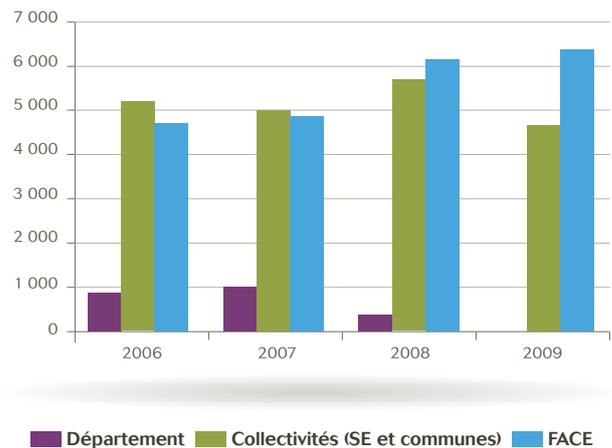
L'évolution dans le temps du poste "subventions" est claquée sur celle des programmes "travaux". Les participations versées par Manche Numérique et les communes au titre des travaux d'éclairage public (EP) apparaissent en 2009.

Depuis 2006, la part des crédits FACE ne cesse de croître pour dépasser en 2008 le montant des participations des collectivités adhérentes.

En 2009, les crédits FACE représentent 60% du total des subventions d'investissement, alors que les participations des collectivités adhérentes ne s'établissent plus qu'à 40% en 2008 (53% hors subvention du Conseil Général).

En baisse depuis 2007, la subvention d'investissement du Conseil Général a disparu en 2009.

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (K€)



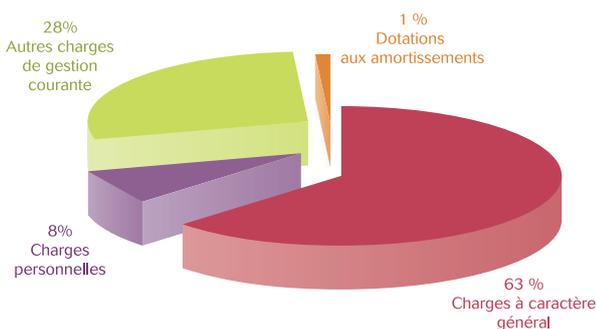
5.2 Les dépenses

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement se répartissent en 4 catégories :

- 1) les charges à caractère général (travaux de génie civil Télécom, remboursement des frais CG 50, charges locatives, maintenance informatique, assurances, prestations AEC...) ;
- 2) les charges de personnel (salaires + charges sociales) ;
- 3) les charges de gestion courante (redevances reversées aux collectivités, indemnités élus...) ;
- 4) les dotations aux amortissements.

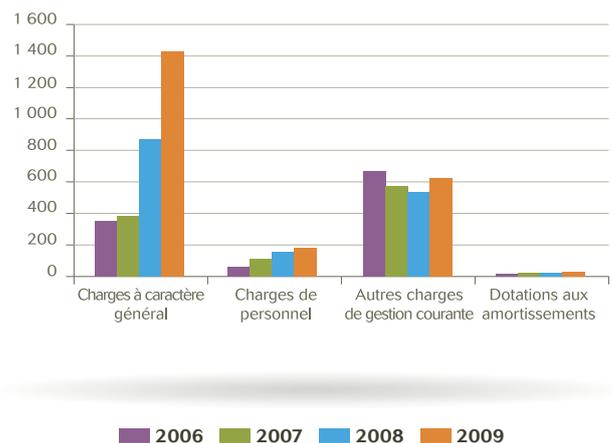
STRUCTURE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2009 (EN %)



Les 2/3 des dépenses correspondent à des charges à caractère général, au premier rang desquelles figurent les travaux de génie civil télécommunication. Cette charge est compensée par une recette d'un montant équivalent.

Les autres charges de gestion courante (environ 1/3 des dépenses) sont presque exclusivement constituées des redevances redistribuées aux collectivités adhérentes (586 K€ en 2009).

ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (K€)



L'évolution des dépenses de fonctionnement est marquée par la hausse significative des charges à caractère général, résultant en particulier de la forte croissance des travaux de génie civil télécommunication.

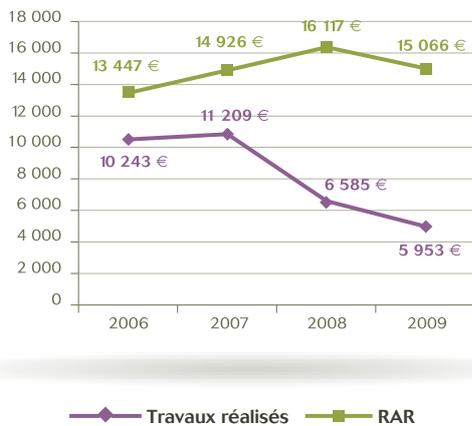
Cette évolution se retrouve également dans la hausse des dépenses de personnel avec le recrutement d'agents propres à notre syndicat (5 agents du SDEM pour 6 agents mis à disposition du Conseil Général en 2009).

■ LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement se répartissent en 4 catégories :

- 1) les immobilisations incorporelles (frais d'insertion, logiciels) ;
- 2) les immobilisations corporelles (véhicules, informatique, mobilier) ;
- 3) les immobilisations en cours (programmes de travaux) ;
- 4) les travaux sous mandat (Manche Numérique, EP).

TRAVAUX RÉALISÉS + RESTES À RÉALISER (RAR)*

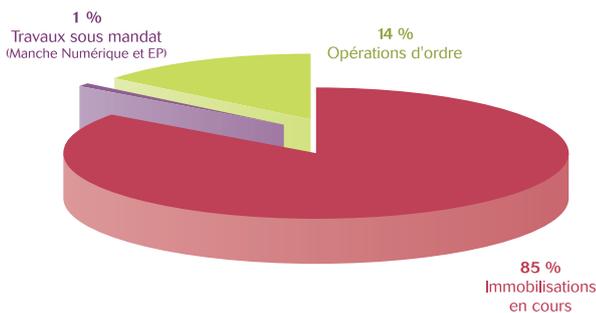


*hors travaux sous mandat (Manche Numérique et éclairage public)

L'évolution du volume annuel des travaux exécutés montre la montée en puissance du SDEM depuis que le syndicat, en 2005, a récupéré la maîtrise d'ouvrage des travaux d'électrification rurale (ER). Un léger fléchissement est toutefois constaté en 2009, mais il est à relativiser par le volume des travaux de génie civil télécommunication (dépenses de fonctionnement) qui a considérablement augmenté cette année-là (+100%).

L'importance, chaque année, des restes à réaliser, s'explique par la réalisation pluriannuelle des programmes de travaux (plus de 90% d'un programme "travaux" est mis en œuvre sur 2 ans, avec un pic de réalisation la 2^{ème} année).

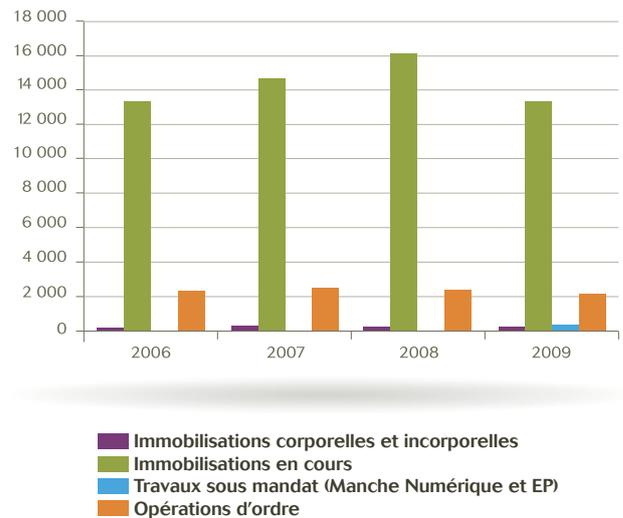
STRUCTURE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2009 (EN %)



Les immobilisations en cours (réalisation des différents programmes "travaux") constituent la quasi-totalité des dépenses réelles (hors opérations d'ordre).

Quant aux dépenses corporelles (véhicules, informatique...) et incorporelles (logiciels, frais d'insertion), elles ne sont pas représentées sur le schéma car insignifiantes en valeur (0,3%).

ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (K€)



Les immobilisations en cours, variant entre 13 500 k€ et 16 000 k€, sont fonction des crédits FACE reçus chaque année.

Les travaux sous mandat (Manche Numérique et éclairage public) font leur apparition en 2009 mais d'une manière très modeste.



SDEM

Rond point de la Liberté
50000 Saint-Lô
Tél 02 33 77 18 95
Fax ?
Email ?

Coordonnées
à compléter